



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 10 septembre 2018 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

| | | | |
|-----------|--------------------------|-------------|------------|
| | Mme Lorraine Doucet-Dion | Conseillère | siège no 2 |
| | Mme Line Giasson | Conseillère | siège no 3 |
| | M. François Cloutier | Conseiller | siège no 4 |
| | Mme Annie Gauthier | Conseillère | siège no 6 |
| Absents : | Mme Nadia St-Pierre | Conseillère | siège no 1 |
| | M. Roger Decoeur | Conseiller | siège no 5 |

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 août 2018
4. États financiers de juillet 2018
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 Ristourne annuelle MMQ 788.00\$
 - 6.2 Élections Québec: salle et changer date de réunion
 - 6.3 Démission conseillère siège # 1
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Transport Raymond Bérubé (Halte routière) 18,124.53\$ taxes incluses
 - 8.2 Alarme Val d'Or (raccordement église un an)
 - 8.3 Remboursement différence paiement taxes Canada Trust 293.52\$
 - 8.4 Formation ADMQ: Comptabilité municipale 428.00\$ +95.00\$ accès et vérification
 - 8.5 Ponceau Chemin Héron Bleu (ponceau + gravier)
 - 8.6 Facture Lucie brunch 2017 (159.97\$ tx incluses)
 - 8.7 Contribution Croix Rouge Canadienne (160.00\$)
 - 8.8 Adhésion Tourisme Abitibi-Témiscamingue 609.36\$ + MAJ informations
 - 8.9 Transport Raymond Bérubé (ponceau Rang de la Scierie)
 - 8.10 Avis de Motion code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
 - 8.11 Secouriste en milieu de travail 20 & 21 septembre
9. Lots
 - 9.1 Offre d'achat parcelle terrain route 388
10. Chemins
11. Sécurité
 - 11.1 Fournir liste de ressources à la Sécurité civile
 - 11.2 Intérêts SQ (378.81\$) à réclamer à la MRC
12. Divers
 - 12.1 Contrat J.L.R.
 - 12.2 Contrat Xérox
 - 12.3 Défibrilateur: emplacement, publicité, responsables, commander "patch"
 - 12.4 Rapports des différents comités
 - 12.5 Services offerts par la SPCA sinon nommer personne responsable



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

13. Dossiers en suspend

13.1 Rapport inspection église et centre

14. Invitations

14.1 AGA SADC 18 septembre de 17 h à 20 h à La Sarre

14.2 Soirée Vin et fromages de la Fondation UQAT 28 sept à Val d'Or

15. Varia

15.1 Autoriser déplacements Club nautique

15.2 Gravier rang de la Scierie (bal. subv. Gendron)

15.3 Ponceau ciment à vendre

15.4 Autoriser dépenses Congrès Alain

15.5 Bouleau de 8 pieds (6-7 voyages)

16. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 24 septembre à 19 heures

Séance régulière le 2 octobre à 19 heures 30

17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

2018-09-249

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 7 août 2018

2018-09-250

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès verbal du 7 août 2018 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ.

4. États financiers de juillet 2018

Des revenus de 31,908.20\$ et des dépenses de 60,421.49\$ ont été enregistrés pour juillet 2018, pour un solde au livre au 31 juillet 2018 de 228,531.90\$.

5. Dépenses

2018-09-251

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} août au 31 août 2018, les dépenses suivantes :

| | |
|---|-------------|
| les salaires des employés : | 10 038.77\$ |
| la rémunération des élus : | 1 207.57\$ |
| les dépenses par paiements préautorisés : | 5 514.63\$ |
| les dépenses de août à payer en septembre | 29,547.56\$ |

le tout représentant un total de 46,308.53\$, la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

6. Correspondances

6.1 Ristourne annuelle MMQ 788.00\$

Info. Nous avons reçu notre ristourne annuelle de nos assurances la MMQ au montant de 788.00\$

6.2 Élections Québec: salle et changer date de réunion

ATTENDU QUE les élections provinciales auront lieu le 1er octobre dans la salle du conseil municipal;

ATTENDU QUE selon l'article 305 de la loi électorale l'usage de notre local devrait être gratuit, cependant une compensation financière de 170.00\$ + taxes sera versée à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la séance du conseil soit reportée au 2 octobre et que la salle soit prêtée pour les élections tel que demandée;

ADOPTÉ

6.3 Démission conseillère siège # 1

ATTENDU QUE la conseillère au siège # 1 Mme Nadia St-Pierre a donné sa démission;

ATTENDU QUE nous devons afficher un avis public d'élection à l'intérieur de 30 jours;

ATTENDU QUE s'il y a élection celle-ci doit se faire entre le 28 octobre et le 8 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous acceptons la démission de Mme Nadia St-Pierre au siège # 1;

QUE nous affichions un avis public d'élection;

ADOPTÉ

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Transport Raymond Bérubé (Halte routière) 18,124.73\$ taxes incluses

ATTENDU QUE des travaux de rechargement ont été effectués sur le chemin et les entrées de la Halte routière par Transport Raymond Bérubé;

2018-09-252

2018-09-253



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2018-09-254

ATTENDU QUE ces travaux sont possibles grâce au Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les factures au montant de 15,764.15\$ + taxes soient payées à Transport Raymond Bérubé pour les travaux de rechargement à la Halte routière;

ADOPTÉ

8.2 Alarme Val d'Or (raccordement église un an)

ATTENDU QUE le système incendie de l'église est raccordée à Alarme Val d'Or;

ATTENDU QU' il en coûte 150.00\$ + taxes pour avoir ce service;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale vérifie les coûts avec Alarme La Sarre;

QUE la vérification soit faite auprès de nos assurances, si notre prime tient compte de ce service;

QUE l'inspection du système incendie soit faite par la compagnie qui aura l'entente après avoir vérifié les coûts;

ADOPTÉ

8.3 Remboursement différence paiement taxes Canada Trust 293.52\$

ATTENDU QUE Canada Trust a payé les taxes pour une citoyenne et que celle-ci a vendu sa propriété;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annick Gauthier et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents;

QUE le montant de 293.52\$ soit retourné à Canada Trust pour le paiement en trop;

ADOPTÉ

8.4 Formation ADMQ: Comptabilité municipale 428.00\$ + 95.00\$ accès et vérification

ATTENDU QUE Mme Line Boudreault est intéressée à suivre la formation: comptabilité municipale;

ATTENDU QUE des coûts de 428.00\$ sont exigés pour le cours de Comptabilité municipale ainsi qu'un montant de

2018-09-255

2018-09-256



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

95.00\$ donnant accès à la plate-forme de formation et la vérification technique;

ATTENDU QUE ces cours se donnent sur internet:

EN CONSÉQUENCE,

2018-09-257

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE

Mme Line Boudreault soit autorisée à s'inscrire au cours de Comptabilité municipale au coût de 428.00\$ + taxes ainsi que son adhésion de 95.00\$ donnant accès à la plate-forme de formation et à la vérification technique;

ADOPTÉ

8.5 Ponceau Chemin Héron Bleu (ponceau + gravier)

2018-09-258

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE

faire parvenir une lettre aux personnes concernées par le changement d'emplacement du ponceau à l'entrée du chemin du Héron Bleu et valider que les dépenses de creusage de fossés soient aux frais de M. Martin;

ADOPTÉ

8.6 Facture Lucie brunch 2017 (159.97\$ tx incluses)

ATTENDU QUE la directrice avait égaré la facture du brunch échange d'idées l'an passé et n'avait pas demandé à être remboursé;

ATTENDU QUE la facture a été retrouvée;

EN CONSÉQUENCE,

2018-09-259

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE

la directrice-générale soit remboursée pour ses dépenses au montant de 159.97\$ occasionnées lors du brunch échange d'idées, ;

ADOPTÉ

8.7 Contribution Croix Rouge Canadienne (160.00\$)

ATTENDU QUE nous avons signé une entente de trois ans avec la Croix Rouge en 2017, pour un montant de 160.00\$ par année;

EN CONSÉQUENCE,

2018-09-260

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE le montant de 160.00\$ soit déboursé pour le paiement de l'entente avec la Croix Rouge;

ADOPTÉ

8.8 Adhésion Tourisme Abitibi-Témiscamingue 609.36\$ + MAJ informations

ATTENDU QUE nous avons reçu la demande de paiement pour l'adhésion à Tourisme Abitibi-Témiscamingue;

ATTENDU QUE l'adhésion est de 530.00\$ + taxes et comprend 265.00\$ pour la publicité sur l'Église de Rapide-Danseur et 265.00\$ pour la publicité de nos sentiers dans la Rubrique des Parcs ruraux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 530.00\$ + taxes soit déboursé pour l'adhésion à Tourisme Abitibi-Témiscamingue;

QUE les informations sur les sentiers soient transférés sous la rubrique des Parcs ruraux dans le Guide touristique officiel;

ADOPTÉ

8.9 Transport Raymond Bérubé (ponceau Rang de la Scierie)

Info. Demander Transport Raymond Bérubé pour changer le ponceau brisé dans le rang de la Scierie.

8.10 Avis de Motion code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Avis de Motion est donné par la conseillère Mme Line Giasson et il y a présentation du projet de règlement 2018-07

Ce règlement contient la modification suivante :

Interdiction d'occupation d'un poste d'administrateur après-mandat

Il est interdit aux employés suivants :

- Directeur-général et son adjoint
- Secrétaire-trésorier et son adjoint
- Trésorier et son adjoint
- Greffier et son adjoint
- Tout autre employé que le conseil peut désigner

D'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité. Cette interdiction est valable dans les 12 mois qui suivent la fin de son mandat.

8.11 Secouriste en milieu de travail 20 & 21 septembre

ATTENDU QU' il y aura une formation de secouriste en milieu de travail à St-Vital de Clermont;

2018-09-261

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

2018-09-262

ATTENDU QUE Mme Line Boudreault est intéressée à suivre cette formation;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE Mme Line Boudreault soit autorisée à suivre la formation Secouriste en milieu de travail, que son salaire et ses dépenses (déplacements et repas) lui soient remboursés pour assister à cette formation gratuite;

ADOPTÉ

9. Lots

9.1 Offre d'achat parcelle de terrain route 388

Remis en octobre pour prendre plus d'infos.

10. Chemins

11. Sécurité

12. Divers

12.1 Demande de soumission

ATTENDU QUE notre contrat avec J.L.R. se termine au 31 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale demande des soumissions pour la cueillette des ordures et du recyclage;

ADOPTÉ.

12.2 Contrat Xérox

ATTENDU QUE nous devons renouveler notre contrat de services avec Xérox;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous poursuivions le contrat avec Xérox au montant de 78.10\$ par mois de frais de base plus les copies;

ADOPTÉ.

12.3 Défibrillateur: emplacement, publicité, responsables, commander "patch"

2018-09-263

2018-09-264



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE le conseil veut se pencher sur l'emplacement du défibrillateur pour accommoder la population;

ATTENDU QU' une publicité sera aussi pensée pour informer les citoyens;

ATTENDU QU' un ou des responsables devront être nommés pour donner l'accès au service du défibrillateur;

ATTENDU QUE les « patchs » pour le défibrillateur sont périmées et doivent être remplacées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les décisions soient prises sous peu pour l'utilisation du défibrillateur;

QUE la directrice-adjointe achète deux « patchs » pour adultes en allant à sa formation à St-Vital de Clermont;

ADOPTÉ

12.4 Rapports des différents comités

Les conseillers ayant des comités font un rapport de leurs activités.

12.5 Services offerts par la SPCA sinon nommer personne responsable

Aucune décision n'est prise pour adhérer à ce service. Demande de rencontrer les responsables de la SPCA afin d'avoir les informations nécessaires à la prise de décision.

13. Dossiers en suspend

13.1 Rapport inspection église et centre

Dossier à suivre

14. Invitations

14.1 AGA SADC 18 septembre de 17 h à 20 h à La Sarre

ATTENDU QUE l'Assemblée générale annuelle de la SADC se déroulera le 18 septembre;

ATTENDU QUE le maire prévoit y assister;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les dépenses de déplacement soient autorisées si un conseiller désire assister à cette rencontre;

ADOPTÉ

2018-09-265

2018-09-266



N° de résolution
ou annotation

14.2 Soirée Vins et fromages de la Fondation UQAT 28 sept à Val d'Or

ATTENDU QUE la soirée Vins et fromages pour la Fondation de l'UQAT se déroulera le 28 septembre à 18 heures à Val d'Or;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire soit autorisé à assister à la soirée Vins et Fromages et que ses dépenses de déplacements et coucher soient remboursées;

ADOPTÉ

15 Varia

15.1 Autoriser déplacements Club nautique

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'AUTORISER le conseiller M. François Cloutier à assister à la rencontre du Club nautique et de payer son déplacement;

ADOPTÉ.

15.2 Gravier rang de la Scierie (bal. subv. Gendron)

ATTENDU QUE nous aurons un montant de 10,000.00\$ de la subvention du Programme de M. Gendron;

ATTENDU QUE ce montant était accordé pour la signalisation de tous les chemins municipaux;

ATTENDU QUE le montant ne sera pas utilisé en entier;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous utilisons le montant excédentaire pour mettre du concassé dans le Chemin de la Scierie après validation auprès du MTQ et du bureau de M. Gendron;

ADOPTÉ

15.3 Ponceau ciment à vendre

ATTENDU QUE nous avons plusieurs ponceaux de ciment dans la cour de la municipalité;

ATTENDU QUE le conseil désire s'en départir;

EN CONSÉQUENCE,

2018-09-267

2018-09-268

2018-09-269



Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2018-09-270

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les ponceaux soient annoncés à vendre dans le Journal local;

ADOPTÉ

15.4 Autoriser dépenses Congrès Alain

ATTENDU QUE le maire est intéressé à aller au Congrès de la FQM à Montréal;

ATTENDU QUE celui-ci partagerait la dépense du voyage avec un autre maire;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire soit autorisé à assister au Congrès de la FQM;

QUE ces dépenses d'inscription, de déplacements, d'hébergement, de repas lui soient remboursés;

ADOPTÉ

15.5 Bouleau de 8 pieds (6-7 voyages)

Groupement forestier nous a informés qu'ils auront 6 ou 7 voyages de bouleau à vendre. L'information sera inscrite dans le Journal l'Odysée.

16. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 24 septembre à 19 heures
Séance régulière le 2 octobre à 19 heures 30

17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

Mme Line Giasson propose la fermeture l'assemblée. Il est 21 heures 18.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice gén. sec-très.

2018-09-272